

Il a mis le feu à la maison où se trouvait une famille

Assises. L'accusé jugé dès ce lundi.

C'est une scène particulièrement violente qui sera décortiquée ce lundi et mardi, au palais de justice de Nîmes.

La cour d'assises du Gard examinera une affaire de tentative de meurtre par incendie. Les faits ont eu lieu à Saint-Martin-de-Valgagues, dans la soirée du 8 juin 2014, sur fond de différend familial et d'un couple en instance de divorce. Peu avant minuit, la mère de famille apprend que son mari va débarquer dans la maison et qu'il est passablement éméché.

Il chante du Johnny Hallyday

À son arrivée, Éric Coussinet est visiblement en colère et hors de tout contrôle. Il prévient qu'il va mettre le feu. Et c'est finalement ce qu'il fait en incendiant une Dacia qui se trouve garée à proximité de la maison. Les témoignages montreront qu'il chantait la chanson de Johnny Hallyday, *Allumer le feu*, pendant qu'il était en train d'incendier la voiture, avant de prévenir : « *Je vais cramer la maison.* » Il joint le geste à la parole. L'habitation prend feu avec quatre personnes à l'intérieur, dont les enfants de l'épouse. L'édifice brûlera entièrement.

Les occupants parviendront non sans mal à s'extirper du brasier. Très choqués mais indemnes.

Cinq départs de feu

L'enquête de la police scientifique a établi l'existence de cinq départs de feu. Éric



■ **Éric Coussinet sera dans le box des assises.** H.R.

Coussinet sera retrouvé le lendemain, dans une caravane située sur la propriété.

L'enquête montrera qu'il avait déjà essayé de mettre le feu à la maison familiale en septembre 2013. Il avait écopé d'un an de prison, assorti d'un sursis avec mise à l'épreuve.

Le cas du quinquagénaire a donné lieu à une expertise psychiatrique qui a conclu à l'altération du discernement. Ce qui signifie théoriquement que la peine pouvant être infligée doit tenir compte d'une "diminution" de la responsabilité de l'auteur. Cette altération du discernement sera sans doute débattue lors des débats pour un accusé qui comparait en état de récidive de tentative de meurtre.

En effet, le premier incendie volontaire et la condamnation ont conduit le magistrat instructeur à retenir la réitération.

Les débats seront présidés par la conseillère Geneviève Perrin. L'avocat général, Nicolas Hennebelle, portera la parole de l'accusation. M^e Aurélien Vergani sera sur le banc de la défense.

HOCINE ROUAGDIA
hrouagdia@midilibre.com

Saze : sept minutes pour le 7^e cambriolage

Vol. Casse à la voiture bélier au tabac.



Il ne reste pas grand-chose du magasin.

Sept minutes auront suffi aux cambrioleurs pour mettre à sac le tabac-pressé situé sur la RN 100, dans la commune de Saze. Dans la nuit de samedi à dimanche, sur les coups de 3 h 30, un véhicule 4x4 Pathfinder, de marque Nissan, a défoncé la devanture du tabac-pressé. Les deux grilles et les portes vitrées ont été désintégréées. Il ne reste plus rien. À l'intérieur, les étagères sont pliées, des cigarettes sur les présentoirs et des cartons remplis de cigarettes ont été dérobés. Hélas, les mesures prises lors du précédent cambriolage n'ont servi à rien. « *Des images de caméras de surveillance ont été*

saisies. Trois ou quatre personnes seraient impliquées, mais les bandes vidéos devront être examinées pour affiner les informations », explique le chef d'escadron Daziano-Leclercq, commandant de la compagnie de gendarmerie de Bagnols-sur-Cèze. La brigade de recherche de la gendarmerie a été saisie.

Un lourd dispositif de recherche a été mis en place dans le secteur, avec la police du Vaucluse et la gendarmerie du Gard. Les recherches n'ont rien donné pour le moment. En trois ans, c'est la 7^e attaque...

P.-J. C.

AVEC LE CORRESPONDANT

SDTech reçoit son comité scientifique de haut rang

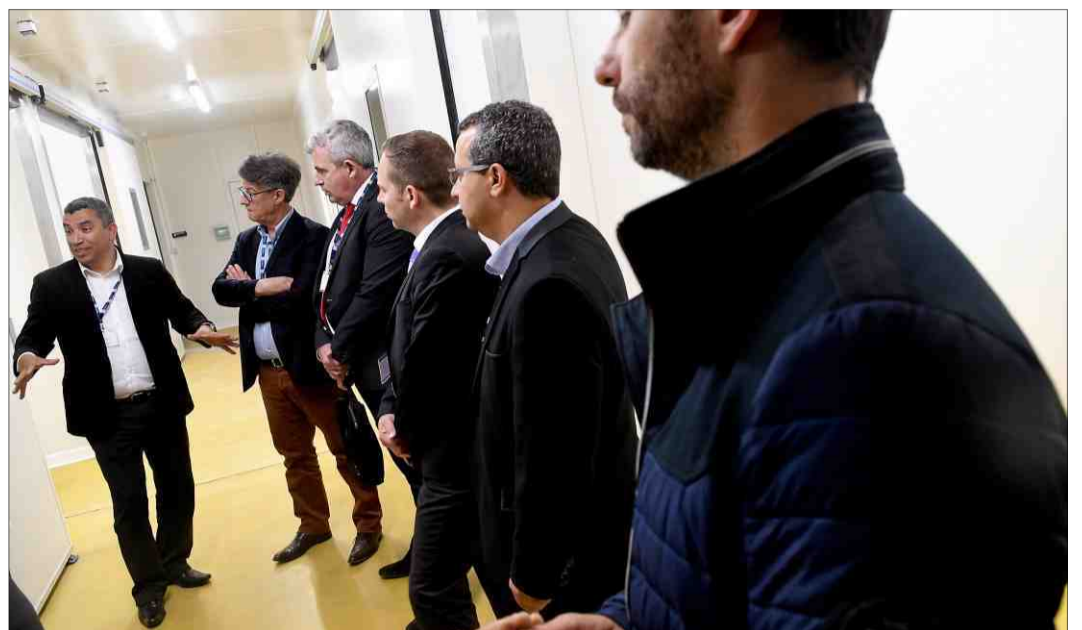
Économie. La PMI alésienne s'entoure de parrains qui vont l'aider à grandir.

Ce sont des gens de grande notoriété qui vont aider notre PMI à grandir. » Jalil

Benabdillah, PDG de SDTech, qualifie ainsi les membres du comité scientifique et stratégique de son entreprise réuni pour la première fois, à Alès ce vendredi. Des parrains de grands groupes puisque Gilles Spenlehauer est directeur de la recherche avancée chez L'Oréal, Bruno Pahlawan appartient à la direction de Total, Vincent Feirreo à celle d'Addup-Solutions (Michelin) et Christelle Deguet, de CEA-Liten. Des groupes qui sont à la fois clients de l'entreprise alésienne, spécialisée dans la micronisation de poudres, mais qui vont aussi apporter leurs regards croisés et leurs conseils sur l'avenir de SDTech.

Objectif : 100 salariés d'ici 5 ans

L'entreprise emploie aujourd'hui 40 personnes, pour un chiffre d'affaires de 2,5 M€, dont 94 % de marges brutes. Sa croissance est importante (35 % par an), elle finalise actuellement une levée de fonds (entre 1 M€ et 1,5 M€) et elle va lancer sous peu sa filiale SDTech nano (*lire ci-dessous*). L'objectif est un effectif de 100 person-



■ **L'Oréal, Total, Michelin, le CEA, de grands groupes pour aider les Alésiens.**

ALEXIS BETHUNE

nes dans les cinq ans. « *Entre les micro et les nano, il y a un monde. Les champs d'application sont larges. Il apparaît aujourd'hui que la question de comment se débarrasser des poudres ultra-fines gênantes représente un marché. Comment devons-nous nous orienter ? Nous sommes multisectoriels, traitant aussi bien les polymères que le verre ou le chocolat. Avons-nous intérêt à nous spécialiser vers un marché à haute valeur ajoutée, devons-nous resserrer les mailles ? Nos parrains nous aideront à faire des choix* »,

expliquent d'une même voix, Jalil Benabdillah et Aziz Aït-Amer, co-fondateurs de SD-Tech.

Les membres du conseil scientifique trouvent aussi leur intérêt à se pencher sur le berceau de la PMI alésienne. « *Le marché a changé. Nos concurrents sont plus petits, avec parfois de grands brevets. Il faut être en contact avec tout le monde et l'humilité est nécessaire. On ne peut pas être un spécialiste de tout. Un grand groupe a des lourdeurs, on connaît nos grands métiers, mais on a besoin aussi d'hyper-spécia-*

listes, les entreprises comme SDTech ne sont pas si nombreuses à l'échelle mondiale », estime Gilles Spenlehauer de L'Oréal. En tant que client, chacun a apprécié de trouver dans SDTech un partenaire d'une grande réactivité. « *Nous avons établi une relation de confiance, le fait de se connaître est un plus* », ajoute Bruno Pahlawan, directeur chez Total. La bienveillance est le mot d'ordre chez ces parrains de grand renom.

ÉDITH LEFRANC
elefranc@midilibre.fr

INVESTISSEMENT À Pist-Oasis, dans les anciens locaux d'Ariete production Une nouvelle usine de nano-technologies

SDTech investit 2 M€ dans ce nouveau projet situé non loin de son site actuel. Sur un site de 8 500 m², l'entreprise s'installe en lieu et place d'Ariete, spécialiste du tuning et de l'accessoire moto, qui garde

toutefois des bureaux sur place. Pour SDTech, il s'agissait à la fois de déménager une partie de son activité micronisation, trop à l'étroit dans les bâtiments actuels, et d'installer de nouvelles salles

blanches pour sa filiale consacrée aux nano-technologies. « *Le CEA va nous accompagner pour la mise en place des six à neuf postes de travail* », précise Aziz Aït-Amer.

Pas de camions de livraison attendus ici : les plus gros lots ne dépasseront pas, pour les liquides, les 5 litres. La nouvelle usine devrait être opérationnelle à l'automne 2017.



RENAULT
La vie, avec passion

Portes ouvertes au cinéma,
du 15 au 19 juin, ouvert dimanche 18 juin

Renault TWINGO LIMITED

À partir de

99€/MOIS⁽¹⁾

LLD 49 mois, 1^{er} loyer de 1 500 €
Sans condition de reprise

4 ANS DE GARANTIE, ENTRETIEN
ET PIÈCES D'USURE INCLUS⁽²⁾



Radio connect R&Go
Climatisation
Enjoliveurs bi-ton noirs

(1) Exemple pour Renault Twingo Série Limitée Limited S&C 70. Location Longue Durée sur 49 mois/40 000 km max. (2) Pack Intégral Renault constitué de l'entretien, des prestations d'usure (hors pneumatiques), de l'extension de garantie constructeur et de l'assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1 €/mois. Voir détail de l'offre Pack Intégral en points de vente et sur renaul.fr. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par DIAC, SA au capital de 61 000 000 € - 14 avenue du Pavé-Neuf 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Renault participant et valables pour toute commande d'une Renault Twingo neuve du 1^{er} au 30 juin 2017. Gamme Renault Twingo : consommations mixtes min/max (l/100km) : 4,2/5. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 95/112. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable. French Touch : Touche française. Renault recommande   renaul.fr



RENAULT ALÈS
Quai du Mas d'Hours - Rocade Sud
Tél. 04 66 56 22 22
www.renault-ales.fr

Animations pour les enfants
"Château gonflable
+ trampoline à élastique"
samedi 17 et dimanche 18 juin

